

LE RISQUE DE TRANSMISSION DU VIH LORSQUE LA CHARGE VIRALE EST INDÉTECTABLE

La Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) accueille favorablement la publication du rapport « Consensus d'experts : charge virale et risque de transmission du VIH »¹ du Comité sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang de l'Institut national de santé publique du Québec.

Ce consensus se base sur une démarche scientifique rigoureuse et tient compte des connaissances actuelles. Selon le rapport, le risque de transmission associé aux relations sexuelles vaginales non protégées par un condom est réduit à un niveau « négligeable ou très faible » uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- la charge virale de la personne vivant avec le VIH (PVVIH) est indétectable par les trousse de laboratoire actuellement en usage au Québec et est maintenue indétectable pendant au moins six mois, sur deux mesures consécutives, grâce à une thérapie antirétrovirale;
- la PVVIH adhère aux traitements dans une proportion de 95 % et plus;
- la PVVIH a une relation stable et exclusive avec son ou sa partenaire;
- aucun des partenaires ne souffre d'une autre infection transmissible sexuellement et par le sang (ITSS);
- les deux partenaires sont soumis à un suivi médical intensif (tous les trois ou quatre mois) comportant une mesure de la charge virale de la PVVIH, un dépistage des ITSS chez chacun des partenaires ainsi qu'un test de dépistage du VIH pour le partenaire séronégatif, et les deux partenaires profitent d'un counseling régulier et approprié.

Lorsque les conditions ci-dessus sont respectées, le risque de transmission du VIH associé aux relations sexuelles orales ou anales non protégées par un condom ou une barrière de latex pourrait lui aussi être réduit à un niveau « négligeable ou très faible ».

Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, le risque pourrait être moindre, mais les données actuelles ne permettent pas d'estimer ce risque.

Nous invitons les médecins, les professionnels de la santé et les intervenants à prendre connaissance des précisions concernant ces conditions dans le consensus d'experts ainsi qu'à consulter les guides et les outils de soutien produits par le MSSS. De cette façon, ils seront en mesure de soutenir les PVVIH

1. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Consensus d'experts : charge virale et risque de transmission du VIH*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2014, 51 p. [En ligne]. [http://www.inspq.qc.ca/PDF/publications/1812_Charge_Virale_VIH.pdf].

et leurs partenaires qui souhaitent adopter des pratiques sécuritaires et réduire le risque de transmission du VIH lorsque la charge virale est indétectable.

Les PVVIH et leurs partenaires sont encouragés à discuter avec leur médecin des pratiques sexuelles sécuritaires et de la réduction du risque de transmission du VIH lorsque la charge virale est indétectable.

Nous rappelons à la population québécoise que le condom demeure un excellent moyen de prévenir la transmission de l'ensemble des ITSS.

Au Québec, la lutte contre le VIH et les autres ITSS repose sur un ensemble de stratégies complémentaires basées sur des données probantes. Le Consensus d'experts vient s'ajouter aux diverses stratégies et outils en usage.